



Comité départemental d'éducation pour la santé de Seine-Saint-Denis

*Un organisme associatif d'intervention de terrain
et de formation initiale et continue*

OFFRE DE FORMATION CONTINUE Juin - Décembre 2018

Promotion de la santé - Education pour la santé - Prévention

Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Sommaire :

RECAPITULATIF DES ACTIONS DE FORMATION. JUIN-DECEMBRE 2018	2
SE FORMER AU CODES 93 : UN ORGANISME DE FORMATION RECONNU PAR LES ACTEURS DE LA SEINE-SAINT-DENIS	4
VOUS ETES CONCERNE PAR L'OFFRE DE FORMATION DU CODES 93	11
ACCOMPAGNER VOTRE PROJET DE FORMATION.....	13
FINANCER VOTRE PROJET DE FORMATION	14
L'OFFRE DE FORMATION INTER.....	15
L'OFFRE DE FORMATION INTRA - EN INTERNE A VOTRE STRUCTURE, POUR VOS EQUIPES.....	38
MODALITES PRATIQUES	39

RECAPITULATIF DES ACTIONS DE FORMATION. JUIN-DECEMBRE 2018

RECAPITULATIF DES ACTIONS DE FORMATION SUR CATALOGUE. CODES 93. JUIN - DECEMBRE 2018

TITRE	DATES	FINANCEMENT	Cf. FICHE PROGRAMME
Prévenir les conduites addictives par le développement des compétences psychosociales chez les jeunes en insertion	Une session de 3 jours : 26+27+28 /06/ 2018	Mission Interministérielle de Lutte Contre les Drogues et les Conduites Addictives	Pages 16-17
Evaluer vos projets d'éducation pour la santé/prévention	Une session de 2 jours : 20+21 /09/ 2018	Coût : 500 euros/stagiaire	Pages 18-19
Education nutritionnelle et précarité	Deux sessions de 3 jours : 26+27+28 /09/ 2018 5+6+7 /12/ 2018	Agence Régionale de Santé Ile-de-France	Pages 20-21
Développer les compétences psychosociales pour favoriser l'insertion des jeunes	Une session de 3 jours : 2+3+4 /10/ 2018	Agence Régionale de Santé Ile-de-France	Pages 22-23
Techniques et outils pédagogiques – Pour des animations collectives d'éducation pour la santé auprès des jeunes 16 – 25 ans	Une session de 3 jours : 9+10+11 /10/ 2018	Coût : 750 euros/stagiaire	Pages 24-25
Education à la vie affective et sexuelle : concevoir et animer des actions collectives	Une session de 3 jours : 16+17+18 /10/ 2018	Agence Régionale de Santé Ile-de-France	Pages 26-27
Monter et financer vos projets de promotion de la santé/éducation pour la santé / prévention	Une session de 2 jours : 8 + 9 / 11 / 2018	Coût : 500 euros/stagiaire	Pages 28-29
Techniques et outils pédagogiques – Pour des animations collectives d'éducation pour la santé auprès des enfants 6 - 11 ans	Une session de 3 jours : 13+14+15 /11/ 2018	Coût : 750 euros/stagiaire	Pages 30-31
Une approche globale santé pour faciliter l'insertion des jeunes : connaître les caractéristiques de santé des jeunes en insertion et concevoir des actions	Une session de 3 jours : 27+28+29 /11/ 2018	Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis	Pages 32-33
Démarche qualité en promotion de la santé : auto-évaluation avec le guide INPES/Santé Publique France	Une session de 2 jours : 11+12 /12/ 2018	Coût : 500 euros/stagiaire	Pages 34-35
Concevoir des projets d'éducation pour la santé/prévention	Une session de 3 jours : 18+19+20/ 12/ 2018	Coût : 750 euros/stagiaire	Pages 36-37

Toutes les actions de formation présentées ci-dessus peuvent être animées en « intra », directement au sein de votre structure, pour vos équipes de professionnels. Pour toute information, contacter Mme Vanessa DEWALLERS – Formatrice consultante au CODES 93.

SE FORMER AU CODES 93 : UN ORGANISME DE FORMATION RECONNU PAR LES ACTEURS DE LA SEINE-SAINT-DENIS

4/47

Pourquoi choisir le CODES 93 ?

Le CODES 93 est un organisme de formation associatif qui déploie une offre de service basée sur des valeurs et des principes d'action de la promotion de la santé.

La finalité de ses missions est d'améliorer la santé des populations.

Les programmes du CODES 93 s'inscrivent dans les priorités régionales de santé publique. Ils répondent également au plus près des besoins analysés des populations ciblées.

Depuis 40 ans, le CODES 93 intervient auprès des populations, il forme et accompagne les professionnels en formation initiale et continue, en inter et en intra, sur le territoire de la Seine-Saint-Denis et plus largement en Ile-de-France.

Il apporte des expertises : méthodologique, thématique et populationnelle. Les professionnels, internes et externes, du CODES 93 sont des spécialistes de la promotion de la santé : directeur, chargés de projets, formateurs consultants, formateurs, animateurs...

Fort de ses partenariats avec les structures sanitaires, sociales, médico-sociales, éducatives sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, il est légitimé dans ses pratiques professionnelles par ses pairs et par les financeurs.

L'offre de formation du CODES 93 est respectueuse des exigences législatives, réglementaires. Elle inscrit son offre dans des démarches évaluatives et qualité.

En effet, l'offre de formation du CODES 93 s'inscrit dans l'article de loi L.6353-1 qui définit l'action de formation : *« les actions sont réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise le niveau de connaissances préalables requis pour suivre la formation, les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les moyens permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats »* « A l'issue de la formation, le prestataire délivre au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation ».

Les actions de formation du CODES 93 s'inscrivent plus spécifiquement dans les actions d'adaptation et de développement des compétences des salariés (Article L.6313-3), dont l'objet est de favoriser l'adaptation à l'évolution des emplois et de participer au développement des compétences.

Valeurs et principes défendus par le CODES 93 - organisme d'intervention de terrain et de formation initiale et continue

Le CODES 93 s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé en référence à la Charte d'Ottawa, cosignée en 1986 par les représentants de plus de 50 pays, à l'occasion de la première conférence internationale de promotion et d'éducation pour la santé.

La Charte définit la promotion de la santé comme un processus conférant aux individus et aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur santé et d'améliorer celle-ci.

5/47

La Charte identifie trois stratégies fondamentales :

- Sensibiliser à la santé pour créer les conditions essentielles à la santé ;
- Conférer à tous les moyens de réaliser pleinement leur potentiel de santé ;
- Servir de médiateur entre les différents intérêts présents dans la société en vue d'atteindre la santé.

La Charte comprend cinq axes d'intervention :

- Elaborer une politique saine ;
- Créer des milieux favorables ;
- Renforcer l'action communautaire ;
- Acquérir des aptitudes individuelles ;
- Réorienter les services de santé.

Les valeurs défendues par le CODES 93 sont celles de la promotion de la santé/éducation pour la santé. Le CODES 93 s'inscrit dans sept principes éthiques essentiels¹ :

- **Approche globale et positive de la santé** : la diversité des déterminants de la santé (génétiques, psychologiques, sociaux, culturels, économiques, politiques, géographiques et environnementaux) est reconnue et doit être prise en compte ;
- **Équité** : l'éducation pour la santé doit être proposée à tous. Elle doit s'efforcer de ne pas augmenter les inégalités sociales de santé et, au mieux, contribuer à les réduire. Elle s'inscrit dans une perspective de **justice sociale** ;
- **Impartialité** : chaque personne engagée dans une démarche d'éducation pour la santé doit être traitée dans le strict respect du principe de **non-jugement**, notamment quant à son identité culturelle, son mode de vie, son orientation sexuelle, son appartenance idéologique, ses croyances spirituelles, ses pratiques en santé et ses prises de risque ;
- **Justice sociale** : l'égalité des droits et la solidarité collective sont à inscrire dans la démarche d'éducation pour la santé ;
- **Auto-détermination** : la personne peut librement choisir d'entrer ou non dans une démarche d'éducation pour la santé. Elle peut la quitter quand elle le souhaite ;
- **Participation** : l'intérêt des personnes – et de leur entourage – est pris en compte et les méthodes leur permettent d'être véritablement acteurs dans la démarche d'éducation pour la santé et non plus seulement « bénéficiaires ». Ainsi, la **démarche éducative est centrée sur la personne** et non sur la transmission de savoirs ou de compétences ; elle se construit avec la personne. Au niveau collectif, la participation directe et l'expression des usagers-citoyens doivent accroître le partage de la décision notamment en ce qui concerne le choix des valeurs et des enjeux prioritaires ;
- **Responsabilité partagée** : la personne ne peut être tenue pour seule responsable ni de sa santé ni de ses comportements de santé.

¹ Référentiel de compétences en éducation pour la santé, mars 2013, INPES

Modalités pédagogiques

Défendre ces valeurs a des impacts sur les choix pédagogiques.

Sont privilégiés :

- La **co-construction** avec les stagiaires ;
- La **progression collective**, par étapes, vers des **objectifs partagés** ;
- La **coopération**, la **collaboration** ;
- La **valorisation** de chacun dans le collectif : chacun dans sa diversité et sa complémentarité est essentiel pour constituer un groupe d'apprenants ; chacun au sein du groupe a besoin d'être reconnu.
- Les **dynamiques de mutualisation** ;
- Les **méthodes actives** ;
- Les démarches éducatives à partir des stagiaires : leurs représentations, leurs savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux.

La démarche du CODES 93 est centrée sur la personne et non sur la transmission de savoirs.

Le formateur/l'animateur se positionne comme **un facilitateur, un accompagnateur**, et non comme le détenteur du savoir. Cela se traduit notamment par **une posture professionnelle** :

- **Guider le raisonnement, amener les stagiaires à élaborer par eux-mêmes les réponses** ;
- **Accompagner** à la fois chaque stagiaire et le groupe dans le processus d'apprentissage pour parcourir un chemin d'un point A vers un point B, chemin qui aura été co-construit ;
- Tenir compte des **intelligences multiples** et donc diversifier les méthodes pédagogiques pour faciliter l'apprentissage de chacun dans un collectif ;
- Etre pleinement au moment présent, pour les apprenants et les apprentissages, pour l'atteinte des objectifs ;
- Etre dans une **posture d'écoute active et assertive**,
- Veiller à être **congruent** ;
- Le groupe d'apprenants est considéré comme **un levier à l'apprentissage** pour chacun ;
- Instaurer et maintenir un **climat favorable** : confiance, sentiment d'appartenance, valorisation réciproque, cohésion ;
- Etre vigilant à la **mise en sécurité** de chacun dans le groupe, à **donner place** à chacun dans le collectif, aux dynamiques d'**entre aide**, de **soutien**.

Une expertise méthodologique – thématique – populationnelle Au service des actions de formation initiale et continue

Le CODES 93 intervient depuis 1978 avec une approche globale de la santé des populations.

Il a développé une expertise reconnue sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, principalement sur les thématiques et en direction des populations :

Expertise méthodologique

- La conception, la mise en œuvre et l'évaluation de projets de promotion de la santé
- L'animation d'actions collectives en éducation pour la santé
- La démarche qualité en promotion de la santé

Expertise thématique

- Développement des compétences psychosociales
- Hygiène bucco-dentaire
- Vaccination
- Nutrition
- Relations affectives et sexuelles
- Dépendance des personnes âgées
- Conduites addictives

Expertise populationnelle

- Les populations en situation de précarité, du nourrisson aux personnes âgées
- Les enfants
- Les jeunes
- Les jeunes travailleurs
- Les populations migrantes
- Les jeunes en insertion
- Les jeunes sous main de justice
- Les personnes âgées
- Les adultes en entreprise

Partenariats avec les acteurs des secteurs sanitaires, sociaux, médicosociaux, éducatifs

Le CODES 93 travaille en partenariat étroit avec :

En Seine-Saint-Denis

- les villes : par l'intermédiaires des Ateliers Santé Ville, des Centres Municipaux de santé, des Centres Communaux d'Action Sociale (Aulnay-sous-Bois, Bobigny, Epinay-sur-Seine...)
- le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis
- les Missions Locales
- l'Ecole de la Deuxième Chance du 93
- les Espaces dynamiques d'insertion
- l'Assurance Maladie (CPAM) du 93
- l'Université Paris 13
- l'Etat : Education Nationale, Délégation Territoriale de l'ARS-IDF
- les associations : Ligue contre le Cancer, Profession Banlieue, Mission Métropolitaine de prévention des Conduites à Risque

En région

- l'Agence Régionale de Santé ARS-IDF
- la Mutualité Française - IDF
- le Pôle Ressources Education Thérapeutique du Patient
- les associations régionales: Association Nationale de Prévention de l'Alcoolisme et des Addictions d'Île-de-France ANPAA, l'Association AIDES, le Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida CRIPS

Au niveau national

- Fédération Nationale d'Education et de promotion de la Santé (FNES)
- Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) - Santé Publique France
- Institut Renaudot

- Laboratoires de recherche : Unité de recherche en épidémiologie nutritionnelle (UREN) et le Laboratoire d'étude des pratiques en santé (LEPS) de l'Université Paris 13
- Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)

Des professionnels spécialistes

8/47

Afin de concevoir, animer, évaluer ses actions de formation, le CODES 93 mobilise les ressources humaines compétentes, en interne et également en externe.

L'offre de formation du CODES 93 tient compte de la rigueur des ingénieries : ingénieries de formation, pédagogique, d'évaluation, financière et administrative.

Ressources humaines mobilisées en interne :

- **Le directeur du CODES 93** : spécialiste en promotion de la santé et en formation initiale et continue dans le domaine sanitaire, social et éducatif ;
- **Une chargée de projet** : spécialiste en promotion de la santé, méthodologie de projet et en intervention auprès des populations en situation de précarité ;
- **Une formatrice-consultante certifiée** : spécialiste en promotion de la santé-éducation pour la santé, méthodologie de projet, ingénierie de formation/pédagogique/d'évaluation, coordination de dispositifs, et en animation d'actions de formation.

Ressources humaines mobilisées en externe :

- **Une diététicienne** : spécialiste en promotion de la santé et en intervention auprès des populations en situation de précarité ainsi qu'en formation d'adultes ;
- **Infirmière, relaxologue, médecin de santé publique, psychologue...** en fonction des besoins pédagogiques de chaque action de formation.

Le Comité départemental d'éducation pour la santé en Seine Saint Denis - CODES 93 - vous informe être désormais référencé sur Datadock. L'offre de formation du CODES 93 est reconnue comme répondant pleinement aux exigences qualité du Décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.

9/47

Le processus évaluation/qualité représente en lui-même une force : mobilisation des acteurs autour d'un objet et but commun et développement des capacités d'analyse. Pour cela, évaluation et qualité doivent prendre sens pour chaque individu : appropriation des enjeux, des objectifs, des méthodes et outils. Les stagiaires sont accompagnés pour devenir acteur de leurs évaluations, qu'ils s'en saisissent comme des outils au service de leurs apprentissages.

- **En amont de l'action de formation : l'évaluation diagnostique et prédictive**
 - Vérifier l'adéquation des candidats aux objectifs pédagogiques de l'action de formation.
 - Mieux connaître les candidats, leurs profils, leurs besoins, leurs attentes, et ainsi adapter au plus juste l'offre de formation.
 - Valider les pré-requis nécessaires.

- **Tout au long de l'action de formation : l'évaluation formative**
 - Elle accompagne stagiaires et formateurs dans les apprentissages et cela tout au long du déroulement de l'action de formation.
 - A la fin de chaque module, des évaluations formatives sont intégrées. Elles permettent à chaque stagiaire de suivre par lui-même et pour lui-même sa progression dans les apprentissages. Pour le formateur, elles lui permettent de réajuster son déroulé pédagogique en fonction des résultats obtenus.
 - Méthodologiquement, la forme de l'évaluation formative est en adéquation avec les objectifs pédagogiques.

- **A la fin de l'action de formation : l'évaluation sommative**

Les offres de formation du CODES 93 comportent systématiquement deux évaluations de fin d'action de formation :

- Une évaluation de satisfaction
- Une évaluation des acquis par les stagiaires

- **L'offre de formation du CODES 93 s'inscrit dans les exigences qualité**

Le CODES 93 considère le processus qualité comme une démarche globale et continue, volontaire, valorisante qui permet l'évolution positive des pratiques professionnelles.

Le CODES 93 veille au respect des critères qualité définis par le Décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue. Il met en œuvre les six critères qualité :

- 1 : l'identification précise des objectifs de la formation et de son adaptation au public formé
- 2 : l'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics
- 3 : l'adéquation des moyens pédagogiques techniques et d'encadrement de l'offre de formation

- 4 : la qualification professionnelle et la formation continue du personnel en charge des formations
- 5 : les conditions d'information au public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus
- 6 : la prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires

- **Démarche qualité spécifique au domaine de la promotion de la santé, éducation pour la santé, prévention**

De plus, le CODES 93 s'inscrit depuis 2009 dans une démarche qualité spécifique aux associations de promotion de la santé, éducation pour la santé, prévention. Il mène un processus d'amélioration continue de la qualité avec pour support à l'auto-analyse deux outils :

- le guide de l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé – INPES ;
- le guide de la Fédération Nationale d'Éducation pour la Santé – FNES.

VOUS ETES CONCERNE PAR L'OFFRE DE FORMATION DU CODES 93

L'offre de formation du CODES 93 concerne **l'ensemble des acteurs des secteurs sanitaires, sociaux, médico-sociaux, éducatifs qui souhaitent concevoir, mettre en œuvre, évaluer des actions de prévention, d'éducation pour la santé, de promotion de la santé auprès des populations.**

Le CODES 93 intervient en formation continue ainsi qu'en formation initiale.

Vous êtes un professionnel, un bénévole, un demandeur d'emploi, une structure privée ou publique, en Seine-Saint-Denis, en Île-de-France ou de tout autre territoire : vous pouvez vous investir dans les formations du CODES 93, formation « en inter » sur catalogue, ou formation « en intra » sur mesure.

Vous trouverez dans chaque fiche programme de ce catalogue les indications suivantes : les populations concernées par l'offre, les prérequis, les objectifs de formation et pédagogiques, les dates et lieux de réalisation, les méthodes pédagogiques privilégiées, les modalités (présentiel et/ou distanciel), le nombre maximum de stagiaires par session, les modalités de suivi et d'évaluation.

Types de professionnels concernés par l'offre de formation du CODES 93

- **Dans le champ du travail social** : animateur, éducateur spécialisé, moniteur-éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale, éducateur technique spécialisé, assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale, assistant familial...
- **Dans le champ du sanitaire** : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, puéricultrice, sage-femme, infirmier, médecin, psychologue, diététicien...
- **Dans le champ de l'éducation** : professeur des écoles, professeur des collèges ou des lycées, formateur auprès des jeunes en insertion, formateur auprès d'adultes...

12/47

Types de structures concernées par l'offre de formation du CODES 93

- Associations
- Collectivités territoriales (Commune, Conseil général, Conseil régional)
- Etablissements médicaux (hôpital, clinique, ...)
- Services de Soins Infirmiers à domicile –SSIAD
- Etablissements scolaires (école élémentaire - enseignement spécialisé - collège - lycée d'enseignement général- lycée d'enseignement professionnel, technologique...)
- Organismes d'insertion (chantier d'insertion - espace dynamique d'insertion - école de la deuxième chance - mission locale...)
- Lieux d'hébergement (centre mère-enfant - foyer de jeunes travailleurs - ehpad - foyer pour personnes migrantes - résidence pour personnes handicapées - résidence pour personnes âgées...)
- Entreprises de l'économie sociale (service d'aide à domicile, entreprise d'insertion...)
- Centres socioculturels
- Instituts de formation (IFSI - CFA...)
- Service de santé au travail
- Entreprises
- Structures petite enfance (centre de Protection Maternelle et Infantile - crèches - haltes-garderies- relais assistantes maternelles- centres de loisirs Petite Enfance...)
- Organismes de sécurité sociale
- Etablissements pénitentiaires - Service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Centres médico-psychologiques
- Etablissements et services d'aide par le travail (ESAT)
- Entreprises publiques - établissements publics
- Points Information Jeunesse - Bureaux d'Information Jeunesse (PIJ, BIJ...)
- Banques alimentaires - épiceries sociales

ACCOMPAGNER VOTRE PROJET DE FORMATION

13/47

Vous êtes un professionnel, un bénévole, une équipe, une structure... l'équipe du CODES93 vous accompagne dans votre projet de formation.

Spécialiste en ingénierie de formation, la formatrice consultante du CODES 93 analysera vos attentes, vos demandes, votre contexte, vos besoins de formation. Elle établira une problématique.

A l'issue de cette première phase d'analyse, un parcours de formation sur mesure vous sera proposé. Ce parcours pourra être composé d'actions de formation en inter et/ou en intra, sur catalogue et/ou sur mesure.

FINANCER VOTRE PROJET DE FORMATION

14/47

A ce jour, une partie de l'offre de formation du CODES 93 est financée par :

- L'Agence Régionale de Santé Ile-de-France
- Le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis
- La Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives

Il s'agit de programmes de formation/action subventionnés sur appels à projets, dans le cadre du déploiement de la politique publique sur le territoire de la Seine-Saint-Denis ou plus largement de l'Ile-de-France.

Une autre partie de l'offre de formation du CODES 93 est à financer directement par le stagiaire ou son entreprise.

Chaque fiche programme présentée dans le présent catalogue spécifie les modalités de financement de l'action de formation décrite.

L'équipe du CODES 93 se tient disponible pour répondre à vos questions relatives aux modes de financement des actions de formation dans lesquelles vous souhaiteriez vous investir.

Glossaire

- **Formation « intra »** : formation réalisée sur mesure pour le compte d'un client réalisée dans nos locaux, dans les locaux du client ou dans des locaux mis à la disposition par le client.
- **Formation « inter »** : formation sur catalogue réalisée dans les locaux du CODES 93 à l'université Paris XIII, campus de Bobigny.
- **Parcours de formation** : analyse des besoins, attentes, demandes à l'échelle d'un professionnel ou d'une structure et élaboration d'une proposition de parcours de formation co-construit. Le parcours de formation peut-être constitué d'actions en individuel et/ou en collectif, d'actions en inter sur catalogue ou en intra sur mesure.
- **« Echange de pratiques »** : Les « échanges de pratiques » mis en œuvre par le CODES 93 s'inscrivent dans une démarche réflexive qui permet une prise de distance par rapport aux situations professionnelles rencontrées. Elles ont pour base les expériences concrètes des stagiaires et leurs partages. Basés sur des faits et une démarche évaluative, les échanges de pratiques ont pour objectif de formation de permettre- en s'appuyant sur les partages d'expériences au sein d'un groupe - le développement de l'analyse, d'une pensée critique constructive et des évolutions positives dans les pratiques professionnelles.

FICHE PRE-PROGRAMME FORMATION	
Titre	Prévenir les conduites addictives par le développement des compétences psychosociales chez les jeunes en insertion en Seine-Saint-Denis
Finalité	Améliorer la santé globale - le bien-être des jeunes en insertion en Seine-Saint-Denis
Objectif de l'action	Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des actions de prévention des conduites addictives par le développement des compétences psychosociales des jeunes en insertion
Objectifs pédagogiques	<p><i>La formation vise l'acquisition de capacités par les stagiaires :</i></p> <p><i>Acquisition de capacités : Savoir</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expliquer les dix compétences psychosociales et leurs liens avec les conduites addictives ▪ Définir les jeunes en insertion et leurs caractéristiques de santé ▪ Définir une « addiction » ▪ Définir les différents types d'usages ▪ Citer les facteurs de vulnérabilité et de protection face aux addictions ▪ Définir les étapes de la méthodologie de projet ▪ Définir les caractéristiques de l'animateur/l'animation d'actions de développement des compétences psychosociales <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les atouts et les limites de techniques et d'outils pédagogiques dans l'animation d'actions de prévention des conduites addictives par le développement des compétences psychosociales chez les jeunes en insertion ▪ Construire une action de prévention des conduites addictives par le développement des compétences psychosociales chez les jeunes en insertion <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire comportemental</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanger entre stagiaires pour réfléchir aux pratiques professionnelles
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les 10 compétences psychosociales : <ul style="list-style-type: none"> - Avoir conscience de soi / Avoir de l'empathie pour les autres - Savoir communiquer efficacement / Etre habile dans les relations interpersonnelles - Savoir gérer son stress / Savoir gérer ses émotions - Savoir résoudre les problèmes / Savoir prendre des décisions - Avoir une pensée critique / Avoir une pensée créatrice ▪ Les addictions, avec et sans consommation de substances psychoactives ▪ Les caractéristiques de santé des jeunes en insertion ▪ Les étapes de la méthodologie de projet et la conception d'une action ▪ Des techniques et outils pédagogiques pour animer des actions collectives ▪ La posture de l'animateur en éducation pour la santé ▪ Des partages d'expériences de projets
Populations cibles	<p>Dans le champ du travail social : animateur, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale, éducateur technique spécialisé, assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, auxiliaire de vie sociale, assistant familial...</p> <p>Dans le champ du sanitaire : infirmier, médecin, psychologue...</p> <p>Dans le champ de l'éducation : professeur des lycées, formateur auprès des jeunes en insertion...</p>
Structures cibles	Mission Locale, Espace Dynamique d'Insertion, Ecole de la deuxième chance, Réussite Éducative, Collectivité territoriale (Commune, Conseil général, Conseil régional), toutes les structures qui contribuent à l'insertion des jeunes sur le territoire de la Seine-Saint-Denis
Durée	La session de formation est d'une durée de trois jours

	9h00-12h30, 13h30-16h30 Il est impératif de participer aux trois journées
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intervenir auprès de jeunes en insertion ▪ Un diplôme de niveau V à I ▪ Les stagiaires doivent souhaiter concevoir, mettre en œuvre, évaluer des projets/actions de développement des compétences psychosociales pour la prévention des addictions chez les jeunes en insertion
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentiel ▪ Pédagogie par projet ▪ Méthodes actives (méthode de découverte, interrogative, expérientielle...) ▪ Centrées sur les apprenants, ils sont au cœur des apprentissages ▪ Démarche : à partir des savoirs, savoir-faire, savoir-être des stagiaires, à partir de leurs représentations, avancer collectivement vers des objectifs partagés
Modalités/Lieu	En Inter – Au sein de l'université Paris 13, campus de Bobigny
Dates 2018	Session de 3 jours : Mardi 26 + mercredi 27 + jeudi 28 juin 2018
Professionnel intervenant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un concepteur et animateur, spécialiste en ingénierie et éducation pour la santé, Madame Vanessa DEWALLERS, formatrice consultante certifiée ▪ Un intervenant externe, Madame Virginie PAUL, psychologue spécialiste des jeunes en insertion et de leur santé (½ journée)
Nombre de participants	Groupe composé de 12 stagiaires maximum
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors de l'inscription : évaluation diagnostique/prédictive ▪ Tout au long de l'action de formation : auto-évaluation formative ▪ A la fin de l'action de formation : évaluation de satisfaction et auto-évaluation des acquis
Modalités de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Feuille d'émargement par demi-journée de formation ▪ Attestation de formation remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation
Financement	Action de formation financée par la Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues Et les Conduites Addictives - MILDECA
Indication complémentaire	Dans la continuité de cette action de formation, il est envisageable de co-animer des ateliers de prévention des conduites addictives par le développement des compétences psychosociales avec des jeunes en insertion. Les co-animations seront réalisées en binôme par un professionnel formé au cours de l'action de formation ici proposée et un professionnel du CODES 93 (la formatrice consultante Vanessa Dewallers ou la chargée de projets Lise Bourdin)
Indication complémentaire	Cette action de formation peut être animée en « intra », directement au sein de votre structure, pour vos professionnels
Indication complémentaire quant à la démarche qualité	Le Comité départemental d'éducation pour la santé en Seine Saint Denis - CODES 93 - est référencé sur Datadock. L'offre de formation du CODES 93 est reconnue comme répondant pleinement aux exigences qualité du Décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.
Contact	Vanessa Dewallers – Formatrice consultante – CODES 93 Téléphone : 01.48.37.71.30. Courriel : vanessa.dewallers@codes93.org
Inscriptions	En ligne, sur le site du CODES 93 : www.codes93.org

FICHE PRE-PROGRAMME FORMATION

Titre de la formation	Evaluer vos projets d'éducation pour la santé/prévention
Finalité	Améliorer la santé, bien-être des personnes en situation de vulnérabilité
Objectif de formation	Renforcer une culture commune d'évaluation des programmes d'éducation pour la santé
Objectifs pédagogiques	<p><i>La formation vise l'acquisition de capacités par les stagiaires :</i></p> <p><i>Acquisition de capacités : Savoir</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Resituer l'évaluation dans les étapes de la méthodologie de projet en éducation pour la santé ▪ Expliquer les enjeux de l'évaluation de projets en éducation pour la santé ▪ Expliquer les composantes d'un protocole d'évaluation ▪ Expliquer les différents types d'évaluation : <p>Processus / activité / résultat / impact Diagnostique-prédictive / formative / sommative</p> <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Construire les bases d'un protocole d'évaluation d'un projet ciblé par chaque stagiaire : <p>Objets, objectifs, questions évaluatives Critères et indicateurs d'évaluation Méthodologie de recueil de données (outils) Méthodologie de traitement et d'analyse des données</p> <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire comportemental</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanger entre stagiaires pour réfléchir aux pratiques professionnelles ▪ Présenter un protocole d'évaluation au sein du groupe
Professionnels concernés	<p>Dans le champ du travail social : animateur, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, éducateur de jeunes enfants, technicien de l'intervention sociale et familiale, éducateur technique spécialisé, assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, aide médico-psychologique, assistant familial...</p> <p>Dans le champ du sanitaire : psychologue, diététicien, infirmière...</p> <p>Dans le champ de l'éducation : formateur auprès des jeunes en insertion, professeur des écoles, professeur des collèges ou lycées</p>
Structures concernées	<p>Association / Collectivité territoriale (Commune, Conseil général, Conseil régional) / Etablissement médical (hôpital, clinique, ...) / Service de Soins Infirmiers à domicile –SSIAD / Etablissements scolaires (école élémentaire - enseignement spécialisé - collège - lycée d'enseignement général- lycée d'enseignement professionnel, technologique...)/ Organismes d'insertion (chantier d'insertion - espace dynamique d'insertion - école de la deuxième chance - mission locale...) / Hébergement (centre mère-enfant - foyer de jeunes travailleurs - ehpad - foyer pour personnes migrantes - résidence pour personnes handicapées - résidence pour personnes âgées...) / Entreprises de l'économie sociale (service d'aide à domicile, entreprise d'insertion...) / Centre socioculturel / Institut de formation (IFSI - CFA...) / Service de santé au travail / Entreprise / Structure petite enfance (centre de Protection Maternelle et Infantile - crèches - haltes garderies- relais assistantes maternelles- centres de loisirs Petite Enfance...) / Organisme de sécurité sociale / Etablissement pénitentiaire - Service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse / Centre médico-psychologique / Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) / Entreprise publique - établissement public / Point Information Jeunesse - Bureau d'Information Jeunesse (PIJ, BIJ...) / Banques alimentaires - épiceries sociales</p>
Secteurs concernés	Action sociale / Action éducative / Animation / Santé / Médico-social
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enjeux de l'évaluation en promotion de la santé

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les différents types d'évaluation : Processus / activité / résultat / impact Diagnostique-prédictive / formative / sommative ▪ Les composantes d'un protocole d'évaluation : Objets, objectifs, questions évaluatives Critères et indicateurs d'évaluation Méthodologie de recueil de données (outils) Méthodologie de traitement et d'analyse des données
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diplôme de niveau I à III ▪ Une expérience professionnelle et/ou un diplôme en méthodologie de projet ▪ Les stagiaires doivent souhaiter évaluer des projets de promotion de la santé/éducation pour la santé/prévention
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentiel ▪ Pédagogie par projet ▪ Méthodes actives (méthode de découverte, interrogative, expérientielle...) ▪ Centrées sur les apprenants, ils sont au cœur des apprentissages ▪ Démarche : à partir des savoirs, savoir-faire, savoir-être des stagiaires, à partir de leurs représentations, avancer collectivement vers des objectifs partagés
Formateurs	Vanessa DEWALLERS - Formatrice consultante certifiée Spécialisation : promotion de la santé / éducation pour la santé / prévention, méthodologie de projet, ingénieries : de formation - pédagogique -d'évaluation Expérience de 9 années en tant que formatrice consultante et coordinatrice de programmes
Durée	Une session dure 2 journées : 9h00-12h30, 13h30-16h30 Il est obligatoire de participer aux deux journées de formation
Dates 2018	Une session de deux jours : Jeudi 20 + vendredi 21 septembre 2018
Modalités	Formation inter
Lieu	Université Paris XIII – UFR de santé de Bobigny
Nombre de participants	Groupe composé : au minimum 10 stagiaires – au maximum 12 stagiaires
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors de l'inscription : évaluation diagnostique/prédictive ▪ Tout au long de l'action de formation : auto-évaluation formative ▪ A la fin de l'action de formation : évaluation de satisfaction et auto-évaluation des acquis
Modalités de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Feuille d'émargement par demi-journée de formation ▪ Attestation de formation remise à chaque participant à l'issue de l'action de formation
Indication complémentaire	Cette action de formation peut être animée en « intra », directement au sein de votre structure, pour vos professionnels
Indication complémentaire quant à la démarche qualité	Le Comité départemental d'éducation pour la santé en Seine-Saint-Denis - CODES 93 - est référencé sur Datadock. L'offre de formation du CODES 93 est reconnue comme répondant pleinement aux exigences qualité du Décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.
Coût	Coût par stagiaire pour deux journées de formation : 500 euros
Contact	Vanessa Dewallers – Formatrice consultante – CODES 93 Téléphone : 01.48.37.71.30. Courriel : vanessa.dewallers@codes93.org
Inscriptions	En ligne, sur le site du CODES 93 : www.codes93.org

FICHE PRE-PROGRAMME FORMATION

Titre de la formation	Education nutritionnelle et précarité : concevoir des actions collectives d'éducation nutritionnelle auprès des populations en situation de précarité
Finalité	Santé, bien-être des personnes en situation de précarité
Objectif de formation	Concevoir, mettre en œuvre, évaluer des actions d'éducation nutritionnelle auprès des personnes en situation de précarité
Objectifs pédagogiques	<p><i>La formation vise l'acquisition de capacités par les stagiaires :</i></p> <p><i>Acquisition de capacités : savoirs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir les concepts : éducation pour la santé/précarité-pauvreté/éducation nutritionnelle/déterminants de santé ▪ Définir les étapes de la méthodologie de projet : analyse de situation, définition des objectifs, conception et mise en œuvre du plan d'actions, évaluation ▪ Définir l'équilibre alimentaire ▪ Expliquer les repères nutritionnels du nourrisson à la personne âgée ▪ Définir les caractéristiques de l'animateur/l'animation d'actions collectives d'éducation nutritionnelle <p><i>Acquisition de capacités : savoir-faire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier des techniques et des outils d'animation pertinents pour des actions collectives d'éducation nutritionnelle ▪ Concevoir une action collective d'éducation nutritionnelle pour des personnes en situation de précarité <p><i>Acquisition de capacités : savoir-faire comportemental (savoir-être)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanger entre acteurs pour réfléchir aux pratiques professionnelles
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Education pour la santé/éducation nutritionnelle : valeurs, principes et méthodes d'action ▪ Précarité, pauvreté : définitions ▪ Déterminants de la santé : définition ▪ Repères nutritionnels et alimentation équilibrée du nourrisson à la personne âgée ▪ Méthodologie de projet - Concevoir, mettre en œuvre, évaluer un projet ▪ Techniques et outils pédagogiques pour animer des actions collectives d'éducation nutritionnelle ▪ Partage d'expériences de projets d'éducation nutritionnelle pour les personnes en situation de précarité
Professionnels concernés	<p>Dans le champ du travail social : animateur, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale, éducateur technique spécialisé, assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, aide médico-psychologique, auxiliaire de vie sociale, assistant familial...</p> <p>Dans le champ du sanitaire : aide-soignant, auxiliaire de puériculture, puéricultrice, sage-femme, infirmier, médecin, psychologue, diététicien...</p> <p>Dans le champ de l'éducation : professeur des écoles, professeur des collèges ou lycées, formateur auprès des jeunes en insertion, formateur auprès d'adultes...</p>
Structures concernées	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Association ▪ Collectivité territoriale (Commune, Conseil général, Conseil régional) ▪ Etablissement médical (hôpital, clinique, ...) ▪ Service de Soins Infirmiers à domicile –SSIAD ▪ Etablissement scolaire (école élémentaire - enseignement spécialisé - collège - Lycée d'enseignement général- lycée d'enseignement professionnel, technologique...) ▪ Organisme d'insertion (Chantier d'insertion – Espace dynamique d'insertion - Ecole de la deuxième chance – mission locale...)

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hébergement (centre mère-enfant – foyer de jeunes travailleurs – hepad – foyer pour personnes migrantes – résidence pour personnes handicapées, résidence pour personnes âgées...) ▪ Entreprises de l'économie sociale (service d'aide à domicile, entreprise d'insertion...) ▪ Centre socioculturel ▪ Institut de formation (IFSI – CFA...) ▪ Service de santé au travail ▪ Entreprise ▪ Structure petite enfance (Centre de Protection Maternelle et Infantile - crèches - haltes garderies- relais assistantes maternelles- centres de loisirs Petite Enfance...) ▪ Organisme de sécurité sociale ▪ Etablissement pénitentiaire - Service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ▪ Centre médico-psychologique ▪ Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) ▪ Entreprise publique/établissement public ▪ PIJ / BIJ ▪ Banques alimentaires – épiceries sociales
Secteurs concernés	Action sociale / Action éducative / Animation / Santé
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intervenir auprès de personnes en situation de précarité ▪ Un diplôme de niveau V à I ▪ Les stagiaires doivent souhaiter concevoir, mettre en œuvre, évaluer des projets/actions d'éducation nutritionnelle avec des personnes en situation de précarité
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentiel ▪ Pédagogie par projet ▪ Méthodes actives (méthode de découverte, interrogative, expérientielle...) ▪ Centrées sur les apprenants, ils sont au cœur des apprentissages ▪ Démarche : à partir des savoirs, savoir-faire, savoir-être des stagiaires, à partir de leurs représentations, avancer collectivement vers des objectifs partagés
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un concepteur et animateur, spécialiste en ingénierie et en éducation pour la santé : Madame Vanessa Dewallers, formatrice consultante certifiée ▪ Une intervenante diététicienne : Madame Céline PERESSE (une journée)
Durée	La session de formation est d'une durée de trois jours Il est impératif de participer aux trois journées 9h00-12h30 / 13h30-16h30
Prochaines dates 2018	<u>1^{ère} session</u> = mercredi 26 + jeudi 27 + vendredi 28 septembre 2018 <u>2^{ème} session</u> = mercredi 5 + jeudi 6 + vendredi 7 décembre 2018
Modalités	Formation inter
Lieu	Université Paris XIII – UFR de santé de Bobigny
Nombre de participants	Groupe composé de 12 stagiaires maximum
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors de l'inscription : évaluation diagnostique/prédictive ▪ Tout au long de l'action de formation : auto-évaluation formative ▪ A la fin de l'action de formation : évaluation de satisfaction et auto-évaluation des acquis
Modalités de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Feuille d'émargement par demi-journée de formation ▪ Attestation de formation remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation
Contact	Vanessa Dewallers – Formatrice consultante – CODES 93 Téléphone : 01.48.37.71.30. Courriel : vanessa.dewallers@codes93.org
Financement	Action de formation financée par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France
Inscriptions	En ligne, sur le site du CODES 93 : www.codes93.org

FICHE PRE-PROGRAMME FORMATION

Titre de la formation	Développer les compétences psychosociales pour favoriser l'insertion des jeunes
Finalité	Santé, bien-être des jeunes en insertion Favoriser l'insertion des jeunes en insertion par le renforcement de leurs compétences psychosociales
Objectif de formation	Concevoir et mettre en œuvre des actions de développement des compétences psychosociales auprès des jeunes en insertion
Objectifs pédagogiques	<p><i>La formation vise l'acquisition de capacités par les stagiaires :</i></p> <p><i>Acquisition de capacités : savoirs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir le concept de compétences psychosociales et son lien avec l'insertion des jeunes ▪ Décrire la population cible : les jeunes en insertion, leurs comportements en santé ▪ Définir les méthodes, techniques, outils utilisés dans le cadre du développement des compétences psychosociales ▪ Définir les caractéristiques de l'animateur/l'animation d'actions de développement des compétences psychosociales <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier des techniques et des outils d'animation pertinents pour l'action ▪ Construire une action de renforcement des compétences psychosociales <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire comportemental (savoir-être)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanger entre acteurs pour réfléchir aux pratiques professionnelles
Professionnels concernés	<p>Dans le champ du travail social : animateur, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale, éducateur technique spécialisé, assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, aide médico-psychologique, assistant familial...</p> <p>Dans le champ du sanitaire : psychologue, diététicien...</p> <p>Dans le champ de l'éducation : formateur auprès des jeunes en insertion...</p>
Structures concernées	<p>Collectivités territoriales (Commune, Conseil général, Conseil régional)</p> <p>Organismes d'insertion (Chantier d'insertion – Espace dynamique d'insertion - Ecole de la Deuxième Chance - Mission Locale...)</p> <p>Entreprises d'insertion</p> <p>Associations</p>
Secteurs concernés	Action sociale / Action éducative / Animation / Santé
Contenu	<p>Module 1. Concepts : compétences psychosociales - 0.5jour</p> <p>Module 2. Caractéristiques de la population cible : la santé des jeunes en situation d'insertion et les liens avec les compétences psychosociales - 0.5 jour</p> <p>Module 3. Méthodes - techniques d'animation - posture de l'animateur pour développer les compétences psychosociales - 0.5 jour</p> <p>Module 4. Découvrir des outils d'animation - 0.5 jour</p> <p>Module 5. Concevoir une action - 1 jour</p>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intervenir auprès des jeunes en insertion ▪ Diplôme de niveau IV à I ▪ Les stagiaires doivent souhaiter mettre en œuvre des actions de développement des compétences psychosociales avec des jeunes en situation d'insertion
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentiel ▪ Pédagogie par projet ▪ Méthodes actives (méthode de découverte, interrogative, expérientielle...) ▪ Centrées sur les apprenants, ils sont au cœur des apprentissages

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Démarche : à partir des savoirs, savoir-faire, savoir-être des stagiaires, à partir de leurs représentations, avancer collectivement vers des objectifs partagés
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un concepteur et animateur, spécialiste en ingénierie et éducation pour la santé, Madame Vanessa DEWALLERS, formatrice consultante certifiée ▪ Un intervenant externe, Madame Virginie PAUL, psychologue spécialiste des jeunes en insertion et de leur santé (½ journée)
Durée	La session de formation est d'une durée de trois jours Il est impératif de participer aux trois journées 9h00-12h30 / 13h30-16h30
Prochaines dates 2018	Une session de trois jours : Mardi 2 + mercredi 3 + jeudi 4 octobre 2018
Modalités	Formation inter
Lieu	Université Paris XIII – UFR de santé de Bobigny
Nombre de participants	Groupe composé de 12 stagiaires maximum
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors de l'inscription : évaluation diagnostique/prédictive ▪ Tout au long de l'action de formation : auto-évaluation formative ▪ A la fin de l'action de formation : évaluation de satisfaction et auto-évaluation des acquis
Modalités de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Feuille d'émargement par demi-journée de formation ▪ Attestation de formation remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation
Contact	Vanessa Dewallers – Formatrice consultante – CODES 93 Téléphone : 01.48.37.71.30. Courriel : vanessa.dewallers@codes93.org
Financement	Action de formation financée par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France, dans le cadre d'un projet global d'éducation pour la santé Formations/Actions
Indication complémentaire	Cette action de formation peut être animée en « intra », directement au sein de votre structure, pour vos professionnels
Indication complémentaire quant à la démarche qualité	Le Comité départemental d'éducation pour la santé en Seine Saint Denis - CODES 93 - est référencé sur Datadock. L'offre de formation du CODES 93 est reconnue comme répondant pleinement aux exigences qualité du Décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.
Inscriptions	En ligne sur le site du CODES 93 : www.codes93.org

FICHE PRE-PROGRAMME FORMATION	
Titre	Techniques et outils pédagogiques – Pour des animations collectives d'éducation pour la santé auprès des jeunes 16 – 25 ans
Finalité	Améliorer la santé globale - le bien-être des jeunes 16 – 25 ans
Objectif de l'action	Favoriser au sein des structures, par la formation professionnelle, la mise en œuvre d'actions collectives d'éducation pour la santé en direction des jeunes 16 – 25 ans.
Objectifs pédagogiques	<p>A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :</p> <p><i>Acquisition de capacités : Savoir</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir l'éducation pour la santé ▪ Définir les principales caractéristiques de santé des jeunes 16 – 25 ans ▪ Expliquer le groupe et la dynamique de groupe ▪ Citer les besoins du groupe ▪ Définir techniques et outils pédagogiques ▪ Expliquer l'animation ▪ Expliquer la posture de l'animateur en éducation pour la santé <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier des techniques et des outils pédagogiques pertinents dans le cadre d'animation collective en éducation pour la santé auprès des jeunes 16-25 ans ▪ Choisir des techniques et des outils d'animation en fonction des objectifs de l'action ▪ Concevoir un déroulé pédagogique pour une animation collective d'éducation pour la santé auprès des jeunes 16-25 ans <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire comportemental</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanger entre stagiaires pour réfléchir aux pratiques professionnelles ▪ Animer une séquence du déroulé pédagogique produit par les stagiaires
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'éducation pour la santé ▪ Les caractéristiques de santé des jeunes 16 – 25 ans ▪ Le groupe et la dynamique de groupe ▪ Les besoins des membres d'un groupe ▪ Des techniques et des outils pédagogiques pour animer des actions collectives ▪ La posture de l'animateur en éducation pour la santé ▪ La structuration d'un déroulé pédagogique ▪ Des partages d'expérience de projets ▪ En fonction des thématiques de santé des actions construites et animées par les stagiaires, pourront être abordés : vie affective et sexuelle, nutrition, addictions, compétences psychosociales, sommeil, gestion du stress
Populations cibles	<p>Dans le champ du travail social : animateur, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale, éducateur technique spécialisé, assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, auxiliaire de vie sociale, assistant familial...</p> <p>Dans le champ du sanitaire : infirmier, médecin, psychologue, diététicien...</p> <p>Dans le champ de l'éducation : professeur, formateur auprès des jeunes...</p>
Structures cibles	Association / Collectivité territoriale (Commune, Conseil général, Conseil régional)/ Etablissements scolaires / Organismes d'insertion / Hébergement (foyer de jeunes travailleurs - foyer pour personnes migrantes...) / Entreprises de l'économie sociale / Centre socioculturel / Institut de formation / Service de santé au travail / Entreprise / Organisme de sécurité sociale / Etablissement pénitentiaire - Service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse / Centre médico-psychologique / Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) / Entreprise publique - établissement public / Point Information Jeunesse - Bureau d'Information Jeunesse (PIJ, BIJ...) / Banques alimentaires - Epiceries sociales...
Durée	La session de formation est d'une durée de trois jours 9h00-12h30, 13h30-16h30

	Il est impératif de participer aux trois journées
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler en direction de jeunes 16 -25 ans ▪ Un diplôme de niveau V à I ▪ Les stagiaires doivent souhaiter concevoir, mettre en œuvre, évaluer des actions collectives d'éducation pour la santé auprès de jeunes 16-25 ans
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentiel ▪ Pédagogie par projet ▪ Méthodes actives (méthode de découverte, interrogative, expérientielle...) ▪ Centrées sur les apprenants, ils sont au cœur des apprentissages ▪ Démarche : à partir des savoirs, savoir-faire, savoir-être des stagiaires, à partir de leurs représentations, avancer collectivement vers des objectifs partagés
Lieu	Au sein de l'université Paris 13, campus de Bobigny
Dates 2018	Session de trois jours : Mardi 9 octobre + mercredi 10 octobre + jeudi 11 octobre 2018
Formateur	Vanessa DEWALLERS - Formatrice consultante certifiée Spécialisation : promotion de la santé / éducation pour la santé / prévention, méthodologie de projet, ingénieries : de formation - pédagogique -d'évaluation Expérience de 9 années en tant que formatrice consultante et coordinatrice de programmes
Nombre de participants	Groupe composé : au minimum 10 stagiaires – au maximum 12 stagiaires
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors de l'inscription : évaluation diagnostique/prédictive ▪ Tout au long de l'action de formation : auto-évaluation formative ▪ A la fin de l'action de formation : évaluation de satisfaction et auto-évaluation des acquis
Modalités de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Feuille d'émargement par demi-journée de formation ▪ Attestation de formation remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation
Tarif	Coût par stagiaire pour trois journées de formation : 750 euros
Indication complémentaire quant à la démarche qualité	Le Comité départemental d'éducation pour la santé en Seine-Saint-Denis - CODES 93 - est référencé sur Datadock. L'offre de formation du CODES 93 est reconnue comme répondant pleinement aux exigences qualité du Décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.
Indication complémentaire	Cette action de formation peut être animée en « intra », directement au sein de votre structure, pour vos professionnels
Contact	Vanessa DEWALLERS – Formatrice consultante – CODES 93 Téléphone : 01.48.37.71.30. Courriel : vanessa.dewallers@codes93.org
Inscriptions	En ligne, sur le site du CODES 93 : www.codes93.org

FICHE PRE-PROGRAMME FORMATION

Titre de la formation	Education à la vie affective et sexuelle : concevoir et animer des actions collectives
Finalité	Améliorer la santé, le bien-être des populations
Objectif de formation	Favoriser le développement d'actions collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle
Objectifs pédagogiques	<p><i>La formation vise l'acquisition de capacités par les stagiaires :</i></p> <p><i>Acquisition de capacités : Savoir</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expliquer l'éducation à la vie affective et sexuelle : définition, valeurs et principes d'intervention, les thèmes de santé ▪ Définir techniques et outils pédagogiques ▪ Situer techniques/outils pédagogique dans le cadre d'une démarche projet ▪ Expliquer l'animation et la posture de l'animateur en éducation à la vie affective et sexuelle <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Concevoir des actions d'éducation pour la santé sur le thème de la vie affective et sexuelle ▪ Identifier les critères de choix, les atouts et les limites d'outils pédagogiques dans le cadre d'animation d'action d'éducation à la vie affective et sexuelle <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire comportemental</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanger entre professionnels pour réfléchir aux pratiques professionnelles
Professionnels concernés	<p>Dans le champ du travail social : animateur, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, éducateur de jeunes enfants, technicien de l'intervention sociale et familiale, éducateur technique spécialisé, assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, aide médico-psychologique, assistant familial...</p> <p>Dans le champ du sanitaire : psychologue, infirmière...</p> <p>Dans le champ de l'éducation : formateurs, professeurs des collèges ou lycées...</p>
Structures concernées	<p>Association / Collectivité territoriale (Commune, Conseil général, Conseil régional) / Etablissement médical (hôpital, clinique, ...) / Service de Soins Infirmiers à domicile –SSIAD / Etablissements scolaires (école élémentaire - enseignement spécialisé - collège - lycée d'enseignement général- lycée d'enseignement professionnel, technologique...)/ Organismes d'insertion (chantier d'insertion - espace dynamique d'insertion - école de la deuxième chance - mission locale...) / Hébergement (centre mère-enfant - foyer de jeunes travailleurs - ehpad - foyer pour personnes migrantes - résidence pour personnes handicapées - résidence pour personnes âgées...) / Entreprises de l'économie sociale (service d'aide à domicile, entreprise d'insertion...) / Centre socioculturel / Institut de formation (IFSI - CFA...) / Organisme de sécurité sociale / Etablissement pénitentiaire - Service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse / Centre médico-psychologique / Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) / Entreprise publique - établissement public / Point Information Jeunesse - Bureau d'Information Jeunesse (PIJ, BIJ...)</p>
Secteurs concernés	Action sociale / Action éducative / Animation / Santé / Médico-social
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'éducation à la vie affective et sexuelle : définition, valeurs et principes d'intervention, les thèmes de santé ▪ Posture de l'animateur en éducation pour la santé/éducation à la vie affective et sexuelle ▪ Des techniques et outils pédagogiques pour animer des actions collectives d'éducation à la vie affective et sexuelle

	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir un déroulé pédagogique d'une action d'éducation à la vie affective et sexuelle
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme de niveau IV à I Pas d'expérience professionnelle exigée Les stagiaires doivent souhaiter mettre en œuvre des actions d'éducation à la vie affective et sexuelle
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> Présentiel Pédagogie par projet Méthodes actives (méthode de découverte, interrogative, expérientielle...) Centrées sur les apprenants, ils sont au cœur des apprentissages Démarche : à partir des savoirs, savoir-faire, savoir-être des stagiaires, à partir de leurs représentations, avancer collectivement vers des objectifs partagés
Formateurs	<p>Vanessa DEWALLERS - Formatrice consultante certifiée</p> <p>Spécialisation : promotion de la santé / éducation pour la santé / prévention, méthodologie de projet, ingénieries : de formation - pédagogique -d'évaluation</p> <p>Expérience de 9 années en tant que formatrice consultante et coordinatrice de programmes</p>
Durée	<p>Session de 3 jours</p> <p>Il est impératif de participer aux trois journées de formation</p> <p>9h00-12h30 et 13h30-16h30</p>
Dates 2018	<p>Une session de trois jours :</p> <p>Mardi 16 + mercredi 17 + jeudi 18 octobre 2018</p>
Modalités	Formation inter
Lieu	Université Paris XIII – UFR de santé de Bobigny
Nombre de participants	Groupe composé : au maximum 12 stagiaires
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> Lors de l'inscription : évaluation diagnostique/prédictive Tout au long de l'action de formation : auto-évaluation formative A la fin de l'action de formation : évaluation de satisfaction et auto-évaluation des acquis
Modalités de suivi	<ul style="list-style-type: none"> Feuille d'émargement par demi-journée de formation Attestation de formation remise à chaque participant à l'issue de l'action de formation
Indication complémentaire	Cette action de formation peut être animée en « intra », directement au sein de votre structure, pour vos professionnels
Indication complémentaire quant à la démarche qualité	Le Comité départemental d'éducation pour la santé en Seine-Saint-Denis - CODES 93 - est référencé sur Datadock. L'offre de formation du CODES 93 est reconnue comme répondant pleinement aux exigences qualité du Décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.
Financement	Cette action de formation est financée dans le cadre d'un programme d'éducation pour la santé par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France
Contact	<p>Vanessa Dewallers – Formatrice consultante – CODES 93</p> <p>Téléphone : 01.48.37.71.30.</p> <p>Courriel : vanessa.dewallers@codes93.org</p>
Inscriptions	En ligne, sur le site du CODES 93 : www.codes93.org

FICHE PRE-PROGRAMME FORMATION	
Titre de la formation	Monter et financer vos projets de promotion de la santé / éducation pour la santé / prévention
Finalité	Améliorer la santé, bien-être des personnes en situation de vulnérabilité
Objectif de formation	Favoriser le déploiement de programmes en adéquation avec les priorités de santé publique sur le territoire
Objectifs pédagogiques	<p><i>La formation vise l'acquisition de capacités par les stagiaires :</i></p> <p><i>Acquisition de capacités : Savoir</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expliquer l'organisation de la promotion de la santé et son financement en France ▪ Citer les financeurs potentiels de projets ▪ Expliquer les étapes de la méthodologie de projet <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Construire les bases d'une demande de subvention en réponse à un appel à projet dans le champ de la promotion de la santé <p>Structurer une analyse de situation Structurer les différents niveaux d'objectifs Structurer le protocole d'évaluation Constituer les instances/outils de pilotage et de suivi Structurer la planification des actions Elaborer un budget</p> <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire comportemental</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanger entre stagiaires pour réfléchir aux pratiques professionnelles ▪ Présenter oralement au sein du groupe les bases d'une réponse à appel à projet
Professionnels concernés	Dans le champ du travail social, médico-social, sanitaire, de l'éducation : professionnels ou bénévoles directeurs - présidents - coordinateurs - chefs de projets... Tout professionnel impliqué dans la conception de projet et de son financement
Structures concernées	Association / Organismes d'insertion (chantier d'insertion - espace dynamique d'insertion - école de la deuxième chance - mission locale...) / Hébergement (centre mère-enfant - foyer de jeunes travailleurs - ehpad - foyer pour personnes migrantes - résidence pour personnes handicapées - résidence pour personnes âgées...) / Entreprises de l'économie sociale (service d'aide à domicile, entreprise d'insertion...) / Centre socioculturel / Institut de formation (IFSI - CFA...) / Service de santé au travail / Entreprise / Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) / Point Information Jeunesse - Bureau d'Information Jeunesse (PIJ, BIJ...) / Banques alimentaires - épiceries sociales
Secteurs concernés	Action sociale / Action éducative / Animation / Santé / Médico-social
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'organisation de la promotion de la santé et de ses financements en France ▪ La constitution d'une réponse à appel à projet : <p>Analyse de situation Différents niveaux d'objectifs Instances/outils de pilotage et de suivi Protocole d'évaluation Planification des actions Budget</p>
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diplôme de niveau I à III ▪ Une expérience professionnelle en méthodologie de projet ▪ Les stagiaires doivent souhaiter trouver des financements pour déployer des projets de promotion de la santé/éducation pour la santé/prévention
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentiel ▪ Pédagogie par projet ▪ Méthodes actives (méthode de découverte, interrogative, expérientielle...) ▪ Centrées sur les apprenants, ils sont au cœur des apprentissages

Formateurs	Laurent BAUER – Directeur Général du Comité départemental d'éducation pour la santé de la Seine-Saint-Denis Expérience de 15 années en pilotage de projets et demande de financement dans le secteur de la promotion de la santé/éducation pour la santé/prévention
Durée	Une session de deux journées : 9h00-12h30, 13h30-16h30
Dates 2018	Une session de deux journées : Jeudi 8 + vendredi 9 novembre 2018 Il est impératif de participer aux deux journées de formation
Modalités	Formation inter
Lieu	Université Paris XIII – UFR de santé de Bobigny
Nombre de participants	Groupe composé : au minimum 10 stagiaires – au maximum 12 stagiaires
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors de l'inscription : évaluation diagnostique/prédictive ▪ Tout au long de l'action de formation : auto-évaluation formative ▪ A la fin de l'action de formation : évaluation de satisfaction et auto-évaluation des acquis
Modalités de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Feuille d'émargement par demi-journée de formation ▪ Attestation de formation remise à chaque participant à l'issue de l'action de formation
Indication complémentaire	Cette action de formation peut être animée en « intra », directement au sein de votre structure, pour vos professionnels
Indication complémentaire quant à la démarche qualité	Le Comité départemental d'éducation pour la santé en Seine-Saint-Denis - CODES 93 - est référencé sur Datadock. L'offre de formation du CODES 93 est reconnue comme répondant pleinement aux exigences qualité du Décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.
Coût	Coût par stagiaire pour une journée de formation : 500 euros
Contact	Vanessa Dewallers – Formatrice consultante certifiée – CODES 93 Téléphone : 01.48.37.71.30. Courriel : vanessa.dewallers@codes93.org
Inscriptions	En ligne, sur le site du CODES 93 : www.codes93.org

PRE-PROGRAMME DE FORMATION	
Titre	Techniques et outils pédagogiques – Pour des animations collectives d'éducation pour la santé auprès des enfants 6 - 11 ans
Finalité	Améliorer la santé globale - le bien-être des enfants 6 - 11 ans
Objectif de l'action	Favoriser au sein des structures, par la formation professionnelle, la mise en œuvre d'actions collectives d'éducation pour la santé en direction des enfants 6 - 11 ans.
Objectifs pédagogiques	<p>A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :</p> <p><i>Acquisition de capacités : Savoir</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir l'éducation pour la santé ▪ Définir les principales caractéristiques de santé des enfants de 6 – 11 ans ▪ Expliquer le groupe et la dynamique de groupe ▪ Citer les besoins du groupe ▪ Définir techniques et outils pédagogiques ▪ Expliquer l'animation ▪ Expliquer la posture de l'animateur en éducation pour la santé <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les techniques et les outils pédagogiques pertinents dans le cadre d'animation collective en éducation pour la santé auprès des enfants 6-11 ans ▪ Choisir des techniques et des outils d'animation en fonction des objectifs de l'action ▪ Concevoir un déroulé pédagogique pour une animation collective d'éducation pour la santé auprès d'enfants 6 - 11 ans <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire comportemental</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanger entre stagiaires pour réfléchir aux pratiques professionnelles ▪ Animer une séquence du déroulé pédagogique produit par les stagiaires
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'éducation pour la santé ▪ Les caractéristiques de santé des enfants 6 – 11 ans ▪ Le groupe et la dynamique de groupe ▪ Les besoins des membres d'un groupe ▪ Des techniques et des outils pédagogiques pour animer des actions collectives ▪ La posture de l'animateur en éducation pour la santé ▪ La structuration d'un déroulé pédagogique ▪ Des partages d'expérience de projets ▪ En fonction des thématiques de santé des actions construites et animées par les stagiaires, pourront être abordés notamment : nutrition, compétences psychosociales, sommeil, gestion du stress
Populations cibles	<p>Dans le champ du travail social : animateur, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale, éducateur technique spécialisé, assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, auxiliaire de vie sociale, assistant familial...</p> <p>Dans le champ du sanitaire : infirmier, médecin, psychologue, diététicien...</p> <p>Dans le champ de l'éducation : professeur...</p>
Structures cibles	Association / Collectivité territoriale (Commune, Conseil général, Conseil régional)/ Etablissements scolaires / Centres de loisirs / Centre socioculturel / Institut de formation / Centre médico-psychologique / Banques alimentaires - épiceries sociales...
Durée	La session de formation est d'une durée de trois jours 9h00-12h30, 13h30-16h30 Il est impératif de participer aux trois journées
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler en direction des enfants 6 - 11 ans ▪ Un diplôme de niveau V à I ▪ Les stagiaires doivent souhaiter concevoir, mettre en œuvre, évaluer des actions collectives d'éducation pour la santé auprès d'enfants 6 - 11 ans

Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentiel ▪ Pédagogie par projet ▪ Méthodes actives (méthode de découverte, interrogative, expérientielle...) ▪ Centrées sur les apprenants, ils sont au cœur des apprentissages ▪ Démarche : à partir des savoirs, savoir-faire, savoir-être des stagiaires, à partir de leurs représentations, avancer collectivement vers des objectifs partagés
Lieu	Au sein de l'université Paris 13, campus de Bobigny
Dates 2018	Une session de trois jours : 2018 Mardi 13 + mercredi 14 + jeudi 15 novembre 2018
Formateur	Vanessa DEWALLERS - Formatrice consultante certifiée Spécialisation : promotion de la santé / éducation pour la santé / prévention, méthodologie de projet, ingénieries : de formation - pédagogique - d'évaluation Expérience de 9 années en tant que formatrice consultante
Nombre de participants	Groupe composé : au minimum 10 stagiaires – au maximum 12 stagiaires
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors de l'inscription : évaluation diagnostique/prédictive ▪ Tout au long de l'action de formation : auto-évaluation formative ▪ A la fin de l'action de formation : évaluation de satisfaction et auto-évaluation des acquis
Modalités de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Feuille d'émargement par demi-journée de formation ▪ Attestation de formation remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation
Tarif	Coût par stagiaire pour trois journées de formation : 750 euros
Indication complémentaire quant à la démarche qualité	Le Comité départemental d'éducation pour la santé en Seine Saint Denis - CODES 93 - est référencé sur Datadock. L'offre de formation du CODES 93 est reconnue comme répondant pleinement aux exigences qualité du Décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.
Indication complémentaire	Cette action de formation peut être animée en « intra », directement au sein de votre structure, pour vos professionnels
Contact	Vanessa DEWALLERS – Formatrice consultante – CODES 93 Téléphone : 01.48.37.71.30. Courriel : vanessa.dewallers@codes93.org
Inscriptions	En ligne, sur le site du CODES 93 : www.codes93.org

FICHE PRE-PROGRAMME FORMATION	
Titre de la formation	Une approche globale santé pour faciliter l'insertion des jeunes : connaître les caractéristiques de santé des jeunes en insertion et concevoir des actions
Finalité	Favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes par le renforcement de leur santé, bien-être
Objectif de formation	Favoriser la mise en œuvre d'actions de santé globale auprès des jeunes en insertion
Objectifs pédagogiques	<p><i>La formation vise l'acquisition de capacités par les stagiaires :</i></p> <p><i>Acquisition de capacités : savoirs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir les concepts : approche globale de la santé, compétences psychosociales, éducation pour la santé, déterminants de la santé ▪ Expliquer la population cible : les jeunes en insertion et leurs comportements en santé ▪ Expliquer plus spécifiquement les comportements en santé des jeunes en insertion sur les thématiques : <p>Addictions, avec et sans consommation de substances psychoactives Nutrition</p> <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier les atouts et les limites de techniques et d'outils d'animation collective sur les thèmes : addiction et nutrition ▪ Concevoir des actions d'éducation pour la santé pour les jeunes en insertion <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire comportemental (savoir-être)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanger entre acteurs pour réfléchir aux pratiques professionnelles
Professionnels concernés	<p>Dans le champ du travail social : animateur, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, technicien de l'intervention sociale et familiale, éducateur technique spécialisé, assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, aide médico-psychologique, assistant familial...</p> <p>Dans le champ du sanitaire : psychologue, diététicien...</p> <p>Dans le champ de l'éducation : formateur auprès des jeunes en insertion...</p>
Structures concernées	<p>Associations</p> <p>Collectivités territoriales (Commune, Conseil général, Conseil régional)</p> <p>Organismes d'insertion (Chantier d'insertion – Espace Dynamique d'Insertion - Ecole de la Deuxième Chance – Mission Locale...)</p> <p>Entreprises d'insertion</p>
Secteurs concernés	Action sociale / Action éducative / Animation / Santé
Contenu	<p>J1</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Module 1. Concepts et représentations : santé globale, compétences psychosociales, déterminants de la santé, éducation pour la santé - 0.5jour ▪ Module 2. Méthodologie de projet. Bases théoriques 0.5 jour <p>Sont intégrés dans les modules 3 et 4 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les connaissances en lien avec chaque thème de santé ▪ La méthodologie de projet appliquée à la conception d'actions d'éducation pour la santé ▪ Les méthodes, techniques et outils d'animation collective <p>J2</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Module 3. Concevoir des actions de prévention des conduites addictives 1 jour <p>J3</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Module 4. Concevoir des actions d'éducation nutritionnelle 1 jour <p>De manière transverse aux trois journées : échanges autour d'expériences d'actions</p>

Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Intervenir auprès des jeunes en insertion ▪ Diplôme de niveau IV à I ▪ Les stagiaires doivent souhaiter mettre en œuvre des actions d'éducation pour la santé « santé globale » avec des jeunes en situation d'insertion
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentiel ▪ Pédagogie par projet ▪ Méthodes actives (méthode de découverte, interrogative, expérientielle...) ▪ Centrées sur les apprenants, ils sont au cœur des apprentissages ▪ Démarche : à partir des savoirs, savoir-faire, savoir-être des stagiaires, à partir de leurs représentations, avancer collectivement vers des objectifs partagés
Formateurs	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un concepteur et animateur, spécialiste en ingénierie et éducation pour la santé, Madame Vanessa DEWALLERS, formatrice consultante certifiée ▪ Un intervenant externe, Madame Virginie PAUL, psychologue spécialiste des jeunes en insertion et de leur santé (½ journée)
Durée	La session de formation est d'une durée de trois jours Il est impératif de participer aux trois journées 9h00-12h30 / 13h30-16h30
Prochaines dates 2018	Une session de 3 jours : Mardi 27 + mercredi 28 + jeudi 29 novembre 2018
Modalités	Formation inter
Lieu	Université Paris XIII – UFR de santé de Bobigny
Nombre de participants	Groupe composé de 12 stagiaires maximum
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors de l'inscription : évaluation diagnostique/prédictive ▪ Tout au long de l'action de formation : auto-évaluation formative ▪ A la fin de l'action de formation : évaluation de satisfaction et auto-évaluation des acquis
Modalités de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Feuille d'émargement par demi-journée de formation ▪ Attestation de formation remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation
Contact	Vanessa Dewallers – Formatrice consultante – CODES 93 Téléphone : 01.48.37.71.30. Courriel : vanessa.dewallers@codes93.org
Indication complémentaire	Cette action de formation peut être animée en « intra », directement au sein de votre structure, pour vos professionnels
Indication complémentaire quant à la démarche qualité	Le Comité départemental d'éducation pour la santé en Seine Saint Denis - CODES 93 - est référencé sur Datadock. L'offre de formation du CODES 93 est reconnue comme répondant pleinement aux exigences qualité du Décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.
Inscriptions	En ligne sur le site du CODES 93 : www.codes93.org

FICHE PRE-PROGRAMME FORMATION	
Titre de la formation	Démarche qualité en promotion de la santé à partir du guide d'auto-évaluation INPES-Santé Publique France
Finalité	Améliorer la santé, le bien-être des populations
Objectif de formation	Favoriser le déploiement d'une démarche qualité au sein des structures de promotion de la santé/éducation pour la santé/prévention
Objectifs pédagogiques	<p><i>La formation vise l'acquisition de capacités par les stagiaires :</i></p> <p><i>Acquisition de capacités : Savoir</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Expliquer la démarche qualité en Promotion de la santé ▪ Situer la démarche qualité par rapport aux autres démarches ou outils méthodologiques utilisés dans la conduite de projet ▪ Expliquer la structuration du guide d'auto-évaluation Inpes / Santé Publique France ▪ Expliquer les modalités d'utilisation du guide d'auto-évaluation <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Autoévaluer un projet de prévention à partir du guide ▪ Déterminer les éléments facilitateurs et les freins au déploiement de la démarche qualité ▪ Elaborer une feuille de route du déploiement de la démarche qualité au sein de chaque structure des stagiaires <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire comportemental</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanger entre stagiaires pour réfléchir aux pratiques professionnelles ▪ Présenter au sein du groupe une feuille de route de déploiement de la démarche qualité
Professionnels concernés	Dans le champ du travail social, médico-social, sanitaire et de l'éducation : directeurs/coordonateurs de structures/membres du Conseil d'Administration d'association...
Structures concernées	Associations et organismes qui œuvrent dans le secteur de la promotion de la santé/éducation pour la santé/prévention
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La démarche qualité en Promotion de la santé ▪ La démarche qualité dans la méthodologie de projet ▪ Le guide d'auto-évaluation INPES/Santé Publique France : sa structuration, son utilisation ▪ L'auto-évaluation à l'échelle d'une structure et de projets de promotion de la santé ▪ Déployer une démarche qualité avec le guide d'auto-évaluation INPES-Santé Publique France : éléments facilitateurs, freins et élaboration d'une feuille de route
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diplôme de niveau I, II ou III ▪ Les stagiaires doivent souhaiter mettre en œuvre une démarche qualité à l'échelle de leur structure/leur projet ▪ Les stagiaires doivent avoir une expérience professionnelle et/ou un diplôme en méthodologie de projets - mise en œuvre de projets
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentiel ▪ Pédagogie par projet ▪ Méthodes actives (méthode de découverte, interrogative, expérientielle...) ▪ Centrées sur les apprenants, ils sont au cœur des apprentissages ▪ Démarche : à partir des savoirs, savoir-faire, savoir-être des stagiaires, à partir de leurs représentations, avancer collectivement vers des objectifs partagés
Formateurs	Vanessa DEWALLERS - Formatrice consultante certifiée Spécialisation : promotion de la santé / éducation pour la santé / prévention, méthodologie de projet, ingénieries : de formation - pédagogique -d'évaluation Expérience de 9 années en tant que formatrice consultante et coordinatrice de programmes

Durée	La session est de 2 journées 9h00 - 12h30 / 13h30-16h30 Il est obligatoire de participer aux deux journées
Dates	Une session de deux jours : Mardi 11 + mercredi 12 décembre 2018
Modalités	Formation inter
Lieu	Université Paris XIII – UFR de santé de Bobigny
Nombre de participants	Groupe composé : au minimum 10 stagiaires – au maximum 12 stagiaires
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors de l'inscription : évaluation diagnostique/prédictive ▪ Tout au long de l'action de formation : auto-évaluation formative ▪ A la fin de l'action de formation : évaluation de satisfaction et auto-évaluation des acquis
Modalités de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Feuille d'émargement par demi-journée de formation ▪ Attestation de formation remise à chaque participant à l'issue de l'action de formation
Indication complémentaire	Cette action de formation peut être animée en « intra », directement au sein de votre structure, pour vos professionnels
Indication complémentaire quant à la démarche qualité	Le Comité départemental d'éducation pour la santé en Seine-Saint-Denis - CODES 93 - est référencé sur Datadock. L'offre de formation du CODES 93 est reconnue comme répondant pleinement aux exigences qualité du Décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.
Coût	Coût par stagiaire pour deux journées de formation : 500 euros
Contact	Vanessa Dewallers – Formatrice consultante – CODES 93 Téléphone : 01.48.37.71.30. Courriel : vanessa.dewallers@codes93.org
Inscriptions	En ligne, sur le site du CODES 93 : www.codes93.org

FICHE PRE-PROGRAMME FORMATION	
Titre de la formation	Concevoir des projets d'éducation pour la santé/prévention
Finalité	Améliorer la santé / le bien-être des populations
Objectif de formation	Favoriser le développement d'actions en éducation pour la santé/prévention par le renforcement des compétences des professionnels des secteurs : sanitaire, social, éducatif, médico-social
Objectifs pédagogiques	<p><i>La formation vise l'acquisition de capacités par les stagiaires :</i></p> <p><i>Acquisition de capacités : Savoir</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définir les concepts : éducation pour la santé, prévention ▪ Expliquer les déterminants de la santé ▪ Expliquer les étapes de la méthodologie de projet en éducation pour la santé <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Structurer une analyse de situation ▪ Concevoir différents niveaux d'objectifs au regard des résultats de l'analyse de situation ▪ Concevoir un plan opérationnel pour mettre en œuvre l'action ▪ Concevoir une démarche d'évaluation adaptée <p><i>Acquisition de capacités : Savoir-faire comportemental</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Echanger entre stagiaires pour réfléchir aux pratiques professionnelles ▪ Présenter un projet au sein d'un groupe
Professionnels concernés	<p>Dans le champ du travail social : animateur, éducateur spécialisé, moniteur éducateur, éducateur de jeunes enfants, technicien de l'intervention sociale et familiale, éducateur technique spécialisé, assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, aide médico-psychologique, assistant familial...</p> <p>Dans le champ du sanitaire : psychologue, diététicien, infirmière...</p> <p>Dans le champ de l'éducation : formateur, professeur des écoles, professeur des collèges ou lycées...</p>
Structures concernées	<p>Association / Collectivité territoriale (Commune, Conseil général, Conseil régional) / Etablissement médical (hôpital, clinique, ...) / Service de Soins Infirmiers à domicile –SSIAD / Etablissements scolaires (école élémentaire - enseignement spécialisé - collège - lycée d'enseignement général- lycée d'enseignement professionnel, technologique...)/ Organismes d'insertion (chantier d'insertion - espace dynamique d'insertion - école de la deuxième chance - mission locale...)/ Hébergement (centre mère-enfant - foyer de jeunes travailleurs - ehpad - foyer pour personnes migrantes - résidence pour personnes handicapées - résidence pour personnes âgées...)/ Entreprises de l'économie sociale (service d'aide à domicile, entreprise d'insertion...)/ Centre socioculturel / Institut de formation (IFSI - CFA...)/ Service de santé au travail / Entreprise / Structure petite enfance (centre de Protection Maternelle et Infantile - crèches - haltes garderies- relais assistantes maternelles- centres de loisirs Petite Enfance...)/ Organisme de sécurité sociale / Etablissement pénitentiaire - Service de la Protection Judiciaire de la Jeunesse / Centre médico-psychologique / Etablissement et service d'aide par le travail (ESAT) / Entreprise publique - établissement public / Point Information Jeunesse - Bureau d'Information Jeunesse (PIJ, BIJ...)/ Banques alimentaires - épiceries sociales</p>
Secteurs concernés	Action sociale / Action éducative / Animation / Santé / Médico-social
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les concepts : éducation pour la santé/prévention <p>La méthodologie de projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'analyse de situation ▪ Les objectifs ▪ Les méthodes – techniques – outils pédagogiques ▪ L'évaluation

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La planification
Prérequis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Diplôme de niveau I à III ▪ Expérience professionnelle en méthodologie de projet ▪ Les stagiaires doivent souhaiter concevoir des projets d'éducation pour la santé/prévention
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentiel ▪ Pédagogie par projet ▪ Méthodes actives (méthode de découverte, interrogative, expérientielle...) ▪ Centrées sur les apprenants, ils sont au cœur des apprentissages ▪ Démarche : à partir des savoirs, savoir-faire, savoir-être des stagiaires, à partir de leurs représentations, avancer collectivement vers des objectifs partagés
Formateurs	Vanessa DEWALLERS - Formatrice consultante certifiée Spécialisation : promotion de la santé / éducation pour la santé / prévention, méthodologie de projet, ingénieries : de formation - pédagogique -d'évaluation Expérience de 9 années en tant que formatrice consultante et coordinatrice de programmes
Durée	3 journées - 9h00-12h30, 13h30-16h30 Il est impératif de participer aux trois journées de formation
Dates	Session de trois jours : Mardi 18 + mercredi 19 + jeudi 20 décembre 2018
Modalités	Formation inter
Lieu	Université Paris XIII – UFR de santé de Bobigny
Nombre de participants	Groupe composé : au minimum 10 stagiaires – au maximum 12 stagiaires
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lors de l'inscription : évaluation diagnostique/prédictive ▪ Tout au long de l'action de formation : auto-évaluation formative ▪ A la fin de l'action de formation : évaluation de satisfaction et auto-évaluation des acquis
Modalités de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Feuille d'émargement par demi-journée de formation ▪ Attestation de formation remise à chaque participant à l'issue de l'action de formation
Indication complémentaire	Cette action de formation peut être animée en « intra », directement au sein de votre structure, pour vos professionnels
Indication complémentaire quant à la démarche qualité	Le Comité départemental d'éducation pour la santé en Seine-Saint-Denis - CODES 93 - est référencé sur Datadock. L'offre de formation du CODES 93 est reconnue comme répondant pleinement aux exigences qualité du Décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.
Coût	Coût par stagiaire pour trois journées de formation : 750 euros
Contact	Vanessa Dewallers – Formatrice consultante – CODES 93 Téléphone : 01.48.37.71.30. Courriel : vanessa.dewallers@codes93.org
Inscriptions	En ligne, sur le site du CODES 93 : www.codes93.org

L'OFFRE DE FORMATION INTRA - EN INTERNE A VOTRE STRUCTURE, POUR VOS EQUIPES

Formation sur mesure à partir de l'analyse de vos besoins, attentes, demandes.

Spécialiste en ingénierie de formation, ingénierie pédagogique et ingénierie d'évaluation, l'équipe du CODES 93 est compétent pour concevoir des actions de formation sur mesure.

Ensemble, nous analyserons votre contexte, votre demande, votre commande ainsi que vos besoins de formation.

A l'issue de cette première phase d'analyse, nous élaborerons une offre de formation adaptée, un parcours de formation sur mesure.

La démarche sera réalisée en partenariat et en co-construction afin d'établir et d'atteindre des objectifs partagés.

De plus, toutes les formations présentées précédemment sur catalogue peuvent être animées en intra.

Contactez l'équipe du CODES 93 pour toute information.

Conditions générales de vente

Désignation

Le CODES 93 est une association loi 1901, un organisme de formation professionnelle² spécialisé dans les domaines de la promotion de la santé, de l'éducation pour la santé, de la prévention. Son siège social est fixé au 74 rue Marcel Cachin, 93017 Bobigny Cedex. Le CODES 93 conçoit et met en œuvre des formations initiales et continues - en inter sur catalogue et en intra- sur mesure, sur le territoire de la Seine-Saint-Denis et également de l'Île-de-France, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- « **Client** »: toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès du CODES 93.
- « **Stagiaire** »: la personne physique qui participe à une formation.
- « **Formations inter** »: les formations inscrites au catalogue du CODES 93 et qui regroupent des stagiaires issues de différentes structures.
- « **Formations intra** »: les formations conçues sur mesure par le CODES 93 pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients.
- « **CGV** »: les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.

1- Objet

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente CGV qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat du Client.

2- Modalités d'inscription

Toute inscription est prise en compte après réception par le CODES 93 d'une inscription en ligne, dûment complétée et, pour les personnes dont la formation et/ou le déplacement sont pris en charge par leur employeur, validée en amont par la direction et le service gestionnaire des formations de leur employeur.

Afin de garantir la qualité des enseignements et la satisfaction des stagiaires, le CODES 93 se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par session.

Les stagiaires et leur direction sont informés par courrier ou par mail au plus tard 3 semaines avant la session que leur inscription est retenue ou qu'ils sont sur liste complémentaire.

Pour les formations intra et les formations inter financées par le stagiaire, son employeur, son OPCA ou Pôle emploi : la participation du stagiaire ne sera effective qu'à réception de la convention retournée signée par l'établissement ou par le stagiaire lui-même en cas de financement personnel, ceci impérativement avant l'entrée en formation.

Il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription afin que le CODES 93 organise l'accessibilité des lieux de formation.

² Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

3- Tarifs

Les tarifs, indiqués sur le programme de formation pour l'année en vigueur, comprennent la formation en présentiel et la documentation pédagogique remise à chaque participant.

Les déjeuners ne sont pas prévus ni pris en charge par le CODES 93. Aucune salle n'est mise à disposition par le CODES 93. Les stagiaires sont invités en amont à s'organiser pour se restaurer aux alentours et cela dans le temps imparti pour la pause déjeuner.

4- Modalités de paiement

- Pour les formations « inter » et « intra » financées par l'Agence Régionale de Santé ou le Conseil Départemental : aucun paiement n'est demandé aux stagiaires.
- Pour les formations « inter » et « intra » financées par le stagiaire ou son entreprise ou un organisme financeur :
 - Pour chaque action de formation sur commande, un devis est adressé en trois exemplaires par le CODES 93 au Client. Deux exemplaires dûment renseignés, datés, tamponnés, signés et revêtus de la mention « Bon pour accord » doivent être retournés au CODES 93 par tout moyen à la convenance du Client : courrier postal, télécopie, mail.

Une convention de formation professionnelle sera conclue entre le CODES 93 organisme de formation et une personne morale, de droit public ou de droit privé (entreprise, association, collectivité publique). La convention définit entre les contractants les caractéristiques de la formation, les modalités d'exécution et de règlement.

Pour la personne morale, elle lui permet de justifier ses dépenses de formation au titre de son obligation à la formation professionnelle de ses salariés.

- **Ou un contrat** sera établi entre le CODES 93 et la personne physique quand celle-ci entreprend une formation à titre individuel et à ses frais.
- **Délai de rétractation et modalités de paiement :**

A compter de la signature du contrat, le stagiaire dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter, par lettre recommandée avec accusé de réception. Ce délai est porté à 14 jours dès lors que le contrat est conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement.

Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant expiration de ce délai.

A l'expérimentation du délai de rétractation, il ne peut être demandé au stagiaire le paiement de plus de 30% du prix convenu. Le solde est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation.

- **Rupture du contrat et modalités de paiement :**

Le stagiaire peut rompre le contrat en cas de force majeure dûment reconnue et dans ce cas, seules les prestations dispensées sont payées, à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

- Moyens de paiement :

- par chèque libellé à l'ordre du CODES 93
- par virement bancaire

- En cas de prise en charge par un organisme financeur (OPCA, Pôle Emploi...), il appartient au stagiaire de vérifier l'imputabilité de son stage auprès de celui-ci et de faire sa demande de prise en charge avant la formation.

5- Remplacement d'un participant

Le CODES 93 offre au Client la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire jusqu'à l'ouverture de la session de formation concernée. Toute demande de remplacement devra être adressée par écrit par courrier ou courriel.

6- Documents contractuels

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit d'y apporter des ajustements afin d'atteindre les objectifs pédagogiques et de formation, notamment en fonction du niveau des participants et de la dynamique du groupe.

42/47

Dans le cadre des actions de formation financées par le client, son employeur ou un organisme financeur, Le CODES 93 fait parvenir :

- **Une convention de formation conclue entre le CODES 93 et la personne morale de droit public ou privé (entreprise, association, collectivité publique).**

La convention de formation professionnelle, ou à défaut le bon de commande ou la facture, doit obligatoirement préciser :

- le numéro de déclaration d'activité de l'organisme de formation
- la raison sociale des cocontractants
- l'intitulé, la nature, la durée et les dates de la formation
- les effectifs concernés
- le lieu de la formation
- les modalités de déroulement et de sanction de la formation
- le prix et les modalités de paiement
- les contributions financières éventuelles de personnes publiques
- les modalités de règlement des litiges

Elle décrit une action de formation, ou plusieurs, selon le nombre de prestations demandées par l'entreprise : une seule convention par « client ». Le programme doit y être joint.

Chaque cocontractant en conserve un exemplaire, daté et signé.

- **Un contrat lorsqu'une personne physique entreprend une formation à titre individuel et à ses frais. Le contrat est conclu avant l'inscription définitive du stagiaire et tout règlement de frais.**

Le contrat de formation professionnelle doit obligatoirement préciser :

- le numéro de déclaration d'activité de l'organisme de formation
- la raison sociale de l'organisme et l'identité du stagiaire
- la nature, la durée, le programme et l'objet des actions de formation
- les personnes concernées
- le niveau de connaissances requis pour suivre la formation et obtenir la qualification préparée
- les conditions et modalités de la formation
- les moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre
- les modalités de contrôle des connaissances et la nature de la sanction éventuelle de la formation
- les diplômes, titres ou références des formateurs
- les modalités de paiement et les conditions financières prévues en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage

Chacune des parties conserve un exemplaire du contrat, daté et signé avant l'inscription définitive du stagiaire et avant tout règlement des frais.

7- Obligations vis-à-vis du stagiaire

▪ Informations communiquées par le CODES 93 au stagiaire avant son inscription définitive :

Le CODES 93 est tenu de remettre au stagiaire les documents suivants :

- le programme et les objectifs de la formation
- la liste des formateurs avec mention de leurs titres ou qualités
- les horaires
- les modalités d'évaluation de la formation
- les coordonnées de la personne chargée, par l'entité commanditaire de la formation, des relations avec les stagiaires
- le règlement intérieur applicable

Dans le cas d'un contrat conclu par une personne physique, à titre individuel et à ses frais, l'organisme de formation doit en outre remettre au stagiaire, avant son inscription définitive et tout règlement de frais :

- les tarifs de l'action de formation et les modalités de règlement ;
- les conditions financières en cas de cessation anticipée de la formation ou d'abandon en cours de stage.

▪ Systématiquement, une attestation de formation est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

L'attestation de formation mentionne obligatoirement :

- les objectifs de l'action de formation
- la nature de l'action de formation
- la durée de l'action de formation
- les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

- Sur demande, une attestation de présence est adressée au Client à l'issue de la formation.

8- Conditions d'annulation

▪ Du fait du CODES 93

Le CODES 93 se réserve la possibilité, pour des raisons pédagogiques, d'annuler une action de formation jusqu'à trois (3) jours ouvrés avant la date prévue pour son commencement.

Le CODES 93 en informe le stagiaire ou son service formation par tout moyen utile (téléphone, courrier électronique).

Aucune indemnité ne sera versée au stagiaire en raison d'une annulation du fait du CODES 93 et aucun paiement ne sera réclamé par le CODES 93.

▪ Du fait du stagiaire

Les demandes d'annulation devront être confirmées auprès du CODES 93 par courrier postal en recommandé ou courrier électronique.

- Délai de rétractation et modalités de paiement :

A compter de la signature du contrat, le stagiaire dispose d'un délai de 10 jours pour se rétracter, par lettre recommandée avec accusé de réception. Ce délai est porté à 14 jours dès lors que le contrat est conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement.

Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant expiration de ce délai.

A l'expérimentation du délai de rétractation, il ne peut être demandé au stagiaire le paiement de plus de 30% du prix convenu. Le solde est échelonné au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation.

- Rupture du contrat et modalités de paiement :

Le stagiaire peut rompre le contrat en cas de force majeure dûment reconnue et dans ce cas, seules les prestations dispensées sont payées, à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

9- Protection et accès aux informations à caractère personnel

Le CODES 93 se réserve le droit d'utiliser les renseignements recueillis lors de votre inscription pour vous informer sur ses activités.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite Loi Informatique et Libertés, mise à jour par la loi du 6 août 2004, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Ce droit est exerçable en faisant une demande par e-mail ou par courrier adressé au CODES 93.

10- Confidentialité

Toutes informations (hors celles accessibles au public) dont le CODES 93 ou le Client aura eu connaissance ou qui auront été communiquées par l'autre partie ou par un client un tiers, antérieurement ou durant l'exécution du contrat, sont strictement confidentielles et chacune des parties s'interdit de les divulguer.

11- Communication

Le Client accepte d'être cité par le CODES 93 comme client de ses formations. A cet effet, Le Client autorise le CODES 93 à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la souscription à une commande et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant

44/47

12- Obligations et force majeure

▪ Pour le CODES 93

Dans le cadre de ses prestations de formation, le CODES 93 est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires.

Le CODES 93 ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes au CODES 93, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable du CODES 93.

▪ Pour le stagiaire : rupture du contrat et modalités de paiement

Le stagiaire peut rompre le contrat en cas de force majeure dûment reconnue et dans ce cas, seules les prestations dispensées sont payées, à due proportion de leur valeur prévue au contrat.

13- Propriété intellectuelle

▪ Pour les formations « inter »

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par le CODES 93 pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. A ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès du CODES 93. Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

▪ Pour les formations « intra »

Sous réserve du complet paiement du prix de la session de formation, le CODES 93 pourra céder au Client les droits de reproduction, d'utilisation, de diffusion, d'adaptation, de modification et d'exploitation des supports de formation, pour un usage exclusivement interne et dans des conditions devant être définies entre les parties.

14- Droit applicable et juridiction compétente

Les conditions générales détaillées dans le présent document sont régies par le droit français.

En cas de litige survenant entre le Client et le CODES 93 à l'occasion de l'interprétation des présentes ou de l'exécution du contrat, il sera recherché une solution à l'amiable. A défaut, les Tribunaux de Paris seront seuls compétents pour régler le litige.

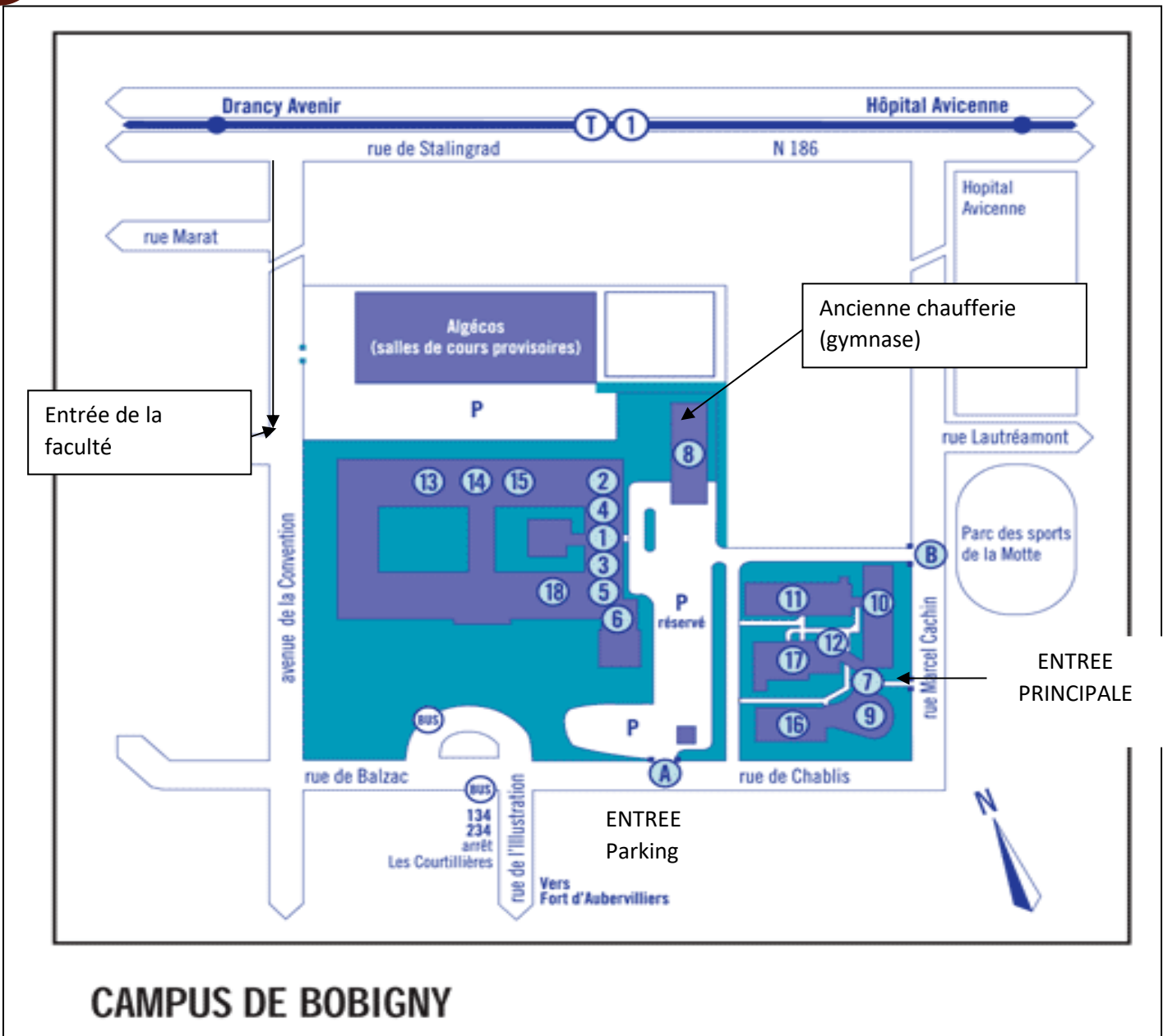
Accéder au CODES 93 au sein de l'université Paris XIII – Campus de Bobigny

Adresse :

Comité départemental d'éducation pour la santé en Seine-Saint-Denis
Université Paris 13 - UFR de Santé, Médecine et Biologie Humaine
74 rue Marcel Cachin
93017 Bobigny Cedex
Tél./Fax : 01 48 38 77 01
Mail : codes93@codes93.org

Accès en transport en commun :

Métro Ligne 7 - arrêt « La Courneuve 8 Mai 1945 » puis Tramway arrêt « Drancy Avenir »
Métro Ligne 7 - arrêt « Fort d'Aubervilliers » puis bus 134 ou 234 - arrêt « Les Courtilières »



Stationnement :

Le stationnement des voitures, motos, vélo est possible dans le parking des étudiants de l'UFR SMBH, dans la limite des places disponibles (attention : places limitées, souvent complet au-delà de 09h30 le matin).

Le stationnement est possible dans les rues adjacentes, mais non surveillé.

46/47

Comment s'inscrire ?

- Les inscriptions sont à effectuer sur le site internet du CODES 93 : www.codes93.org
- Un questionnaire est à renseigner au moment de l'inscription afin de recueillir des informations qui visent à favoriser l'atteinte des objectifs pédagogiques.
- Votre inscription pourra être validée après réception du questionnaire renseigné.

Contact

- Pour toute question, contactez-nous de préférence par courriel :
vanessa.dewallers@codes93.org
codes93@codes93.org
- Vous pouvez également nous contacter par téléphone : 01.48.37.71.30.
Laurent Bauer - Directeur du CODES 93
Lise Bourdin - Chargée de projets
Vanessa Dewallers - Formatrice consultante certifiée



CODES 93

Comité départemental d'éducation pour la santé de Seine-Saint-Denis
Université Paris 13 - UFR de Santé, Médecine et Biologie Humaine
74 rue Marcel Cachin
93017 Bobigny Cedex

47/47

codes93@codes93.org
01 48 37 71 30

**Organisme associatif d'intervention de terrain
et
de formation initiale et continue**

Retrouvez toute l'offre du CODES 93 sur le site : www.codes93.org

Retrouvez-nous également sur les réseaux sociaux :



@lecodes93



<http://www.facebook.com/codes.seinesaintdenis/>



<http://www.scoop.it/u/codes93>

Organisme de formation enregistré sous le n° 11930739293. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.